

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LA MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de votants : 19
Date de la Convocation : 20/09/2022
D2022092603

Séance du 26 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six septembre à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,
Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoit, NOEL Simon, CALLAND Cédric, LAMBERET Anthony, TISSERAND-BOUVARD Magali, M. GUILLERMIN Patrice, M. PONCIN Emmanuel, MIVIERE-BASSET Karine, DELIANCE Alexandre, SOCHAY Hervé, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice
Excusées : CHATELET Jocelyne donne pouvoir à NICOLAS Carine, BOUVARD Nelly donne son pouvoir à POCHON Béatrice
Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance.

Objet : Demandes de subvention pour le projet d'équipement multisports

L'engagement des élus est de moderniser la commune et de proposer de nombreuses activités aux habitants (réflexion autour de la réhabilitation de la salle des fêtes, rénovation du premier étage de la médiathèque pour créer de nouveaux espaces, rénovation de la salle des hirondelles, etc)

L'objectif principal de ce projet est de créer un espace aménagé de telle sorte que différents sports puissent être pratiqués sur un seul et même terrain. Ce projet devra s'intégrer dans son environnement. C'est pourquoi, le choix de l'entreprise a été crucial : fabrication française sur-mesure (un unique site qui est basé en France), labels BIOM, qualisport, système innovant d'amortisseur de bruit (réduction des vibrations), etc. Ce projet permettra de proposer de nouvelles activités aux habitants de Marboz et aux usagers qui souhaitent y accéder.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande pour deux subventions distinctes :

- Auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Auprès de l'Agence Nationale du Sport

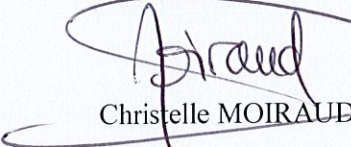
Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Plan de financement du projet				
Dépenses		Recettes		
Fourniture du terrain multisports	33 045 € HT	Agence Nationale du Sport	20 483 €	50 %
Pose du terrain multisports	7 920 € HT	Région Auvergne-Rhône-Alpes	12 289 €	30 %
		TOTAL SUBVENTIONS	32 772 €	80 %
		Autofinancement	8 193 €	20 %
Total	40 965 € HT	Total	40 965 €	100 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise le retrait de la délibération du 9 mai 2022 "D2022050903" envoyée au contrôle de légalité le 12/05/2022,
- prend connaissance que cette délibération D2022092703 remplace la D2022050903,
- adopte le projet de pose d'un équipement multisports pour un montant global de 40 965 € HT,
- approuve le plan de financement prévisionnel,
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Pour copie conforme,
Le Maire,


Christelle MOIRAUD

